



LES FONCTIONS PUBLIQUES EN CHIFFRES Rapport annuel 2010 - 2011 de la DGAFP

Note de synthèse

En synthèse :

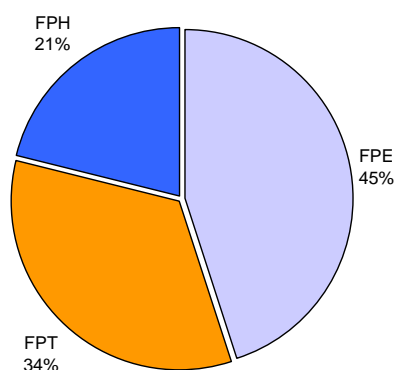
- Des suppressions de postes dans l'État, des créations dans la territoriale et l'hospitalière
- Une augmentation du nombre de contractuels
- Des recrutements dans la FPE issus majoritairement du supérieur
- Des écarts nets de rémunérations entre hommes et femmes
Des salaires moyens tirés par la haut du seul fait de la croissance des indemnités et primes: 2 377 euros dans l'État, 2 156 euros dans l'hospitalière, 1 830 euros dans la territoriale
- Des départs à la retraite de titulaires repartis à la hausse en 2010

SOMMAIRE

L'emploi public reste stable en 2009	page 1
Les grandes caractéristiques de l'emploi public en 2009	page 5
La retraite des agents des 3 FP en 2010	page 6

L'emploi public reste stable en 2009, avec des évolutions divergentes au sein des 3 FP

- Hors emplois aidés¹, les trois fonctions publiques, Etat (FPE), territoriale (FPT) et hospitalière (FPH), emploient **5,298 millions de personnes** soit un salarié sur cinq, répartis de manière suivante :



Près de la moitié des effectifs appartient à la FPE, plus d'un tiers à la FPT et un cinquième à la FPH.

Pour la seconde année consécutive, l'augmentation du nombre d'agents sur l'année est quasi-nulle : toutes fonctions publiques confondues, elle s'élève à 20.600 agents soit 0,4%. A noter néanmoins qu'à champ constant, en excluant les agents des ASSEDIC relevant du secteur privé en 2008, l'augmentation des effectifs est de 5.600 agents soit une hausse de 0,1%.

Dans le même temps le nombre de bénéficiaires d'emplois aidés augmente de 30,4% (soit +26.200 agents) après avoir nettement baissé en 2008 (-27,5%). Ainsi, emploi aidés compris, l'emploi public enregistre une hausse de 0,9%. Pour comparaison l'emploi total, privé compris, a, quant à lui, baissé de 0,9%.

¹ les bénéficiaires d'emplois aidés sont les personnels intégrés dans les trois FP en contrats d'accompagnement dans l'emploi, contrats d'avenir, emplois jeunes et contrats emploi consolidé (CEC). En 2009, on dénombre **112.500 bénéficiaires** d'emplois aidés.



« PROTECTION SOCIALE DES FONCTIONNAIRES : des offres adaptées et globales plus solidaires que jamais »

- **L'évolution annuelle 2008 – 2009** des effectifs des trois fonctions publiques se caractérise comme suit :
 - La FPT reste la principale créatrice d'emplois (+35.000) avec toutefois une augmentation moindre qu'en 2008 (+2,0% après +3,9%).
 - Les effectifs de la FPH augmentent de 15.000 agents, soit +1,4% par rapport à l'année précédente.
 - La FPE, en revanche, poursuit la baisse amorcée en 2006 en enregistrant une diminution de 29.000 agents, soit -1,2% sur l'année. La baisse de 76.000 agents dans les ministères n'est pas compensée par la hausse de 47.000 agents dans les EPA² incluant les 15.000 agents supplémentaires de Pôle emploi.
- **L'évolution 1998 – 2009** de l'emploi public, hors emploi aidés, montre une augmentation en onze ans de 15,1% (soit +1,3% en moyenne par an) des effectifs, toutes fonctions publiques confondues. Dans le même, l'emploi total augmentait de 9,4% (soit 0,8% en moyenne par an). Au total en série longue,
 - la FPT a connue la plus forte progression d'effectif en onze ans soit +44,8% (+3,4% en moyenne par an),
 - la FPH enregistre une hausse de +21,7% (+1,8% en moyenne par an),
 - la FPE quant à elle a connue une baisse globale de ses effectifs de -2,4% (-0,2% en moyenne par an).

Alors que les effectifs des deux autres fonctions publiques n'ont cessé d'augmenter en onze ans, ceux de la FPE ont commencé à se stabiliser à partir de 2003 et diminuent depuis 2006. Néanmoins, la FPE représente encore près de la moitié des agents en 2009.

Fonction publique d'Etat : l'emploi continue de baisser en 2009

- **Au 31/12/2009**, la FPE rémunère, hors emplois aidés, **2,392 millions d'agents** dont :
 - 85,4% au sein des ministères (soit 2,044 millions d'agents),
 - 14,6% au sein des EPA (soit 348.716 agents).

Durant l'année 2009, les effectifs des ministères ont diminués de 76.550 individus. Cette baisse n'est pas compensée par l'augmentation des effectifs des EPA qui s'établit à 47.270. Au total, **la FPE voit ses effectifs reculer de 29.280 agents en un an.**

En outre, **en excluant du champ 2009 les 15.000 agents sous statut privé appartenant aux Assedic** qui relevait en 2008 du secteur privé et sont désormais comptabilisés avec les effectifs de Pôle emploi au sein de l'Etat, **cette baisse s'établit à 44.300 agents** soit -1,8% sur an. Cette diminution s'explique d'une part par le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux et d'autre part, par les transferts de personnels.

Ces évolutions confirment le constat de l'année précédente : une baisse globale de 76.500 agents avait été enregistrée, avec un recul de 85.400 agents dans les ministères et une hausse de 8.900 agents dans les EPA.

- **En onze ans, soit depuis 1998**, les effectifs de la FPE ont **diminué en moyenne de -0,2% par an**. Les effectifs des EPA ont augmenté en moyenne de 5,9% par an, alors que ceux des ministères ont baissé en moyenne de +0,9% par an. Alors que la part des agents rémunérés par les EPA représentait 7,5% des effectifs de l'Etat en 1998, elle atteint désormais 14,6% en 2009.

En moyenne, sur la période 1998 – 2009, les évolutions des effectifs divergent selon les ministères :

- **recul dans la majorité des ministères** notamment à l'Ecologie, Energie, Développement durable et Aménagement du territoire (-3,1%), à la Défense (-2,6%), à la Culture et Communication (-2,0%) et dans les ministères économiques et financiers (-1,8%),
- **augmentation dans le cadre des missions de sécurité, à l'Intérieur (+4,5%), et à la Justice (+1,5%).**
Les Services du Premier ministre ont connu une hausse de +10,9% du fait des modifications de périmètre intervenues entre 2005 et 2006. On observe également une rupture en 2002 au ministère de l'Intérieur avec l'intégration des adjoints de sécurité auparavant comptés comme des emplois aidés.

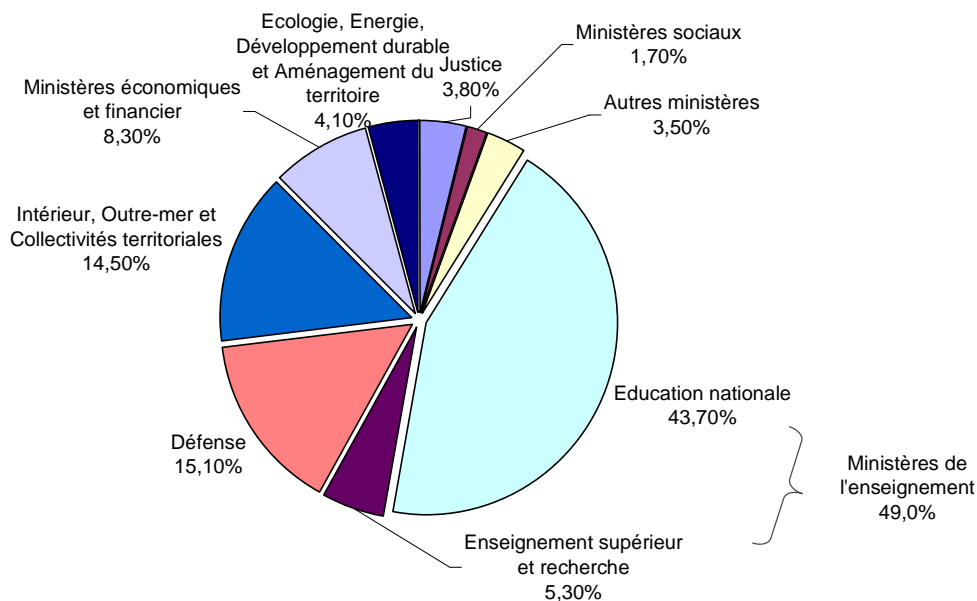
- Pratiquement la moitié des personnes rémunérées au 31 décembre 2009 par les ministères travaillent dans les ministères de l'enseignement, dont 43,7% à l'Education nationale.

² EPA : établissements publics à caractère administratif



« PROTECTION SOCIALE DES FONCTIONNAIRES :
des offres adaptées et globales plus solidaires que jamais »

Répartition des effectifs des ministères en 2009



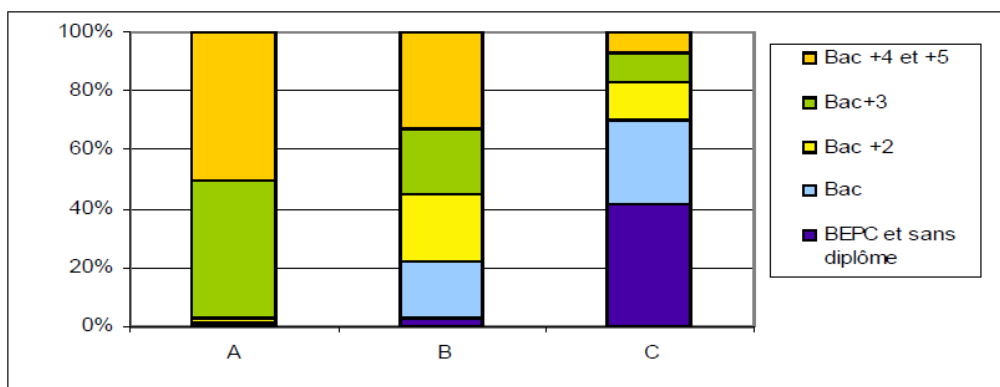
- En 2009, dans un contexte de réduction des effectifs, **l'Etat a diminué son offre de postes** : 29.459 postes ont été ouverts, dans le cadre de 589 concours aux recrutements externes contre 36.117 l'année précédente. Depuis 2003, on assiste à une baisse du nombre de titulaires recrutés dans la FPE : **les administrations ont recruté 30.317 agent en 2009** (résultats estimés) alors qu'elles en avaient accueilli plus du double en 2002 (67.050). Effectuée par paliers successifs, cette baisse des recrutements a été la plus forte entre 2008 et 2009 (-24%).

Le recul des recrutements touche toutes les catégories hiérarchiques, mais affecte davantage la catégorie B. En effet entre 2008 et 2009, le nombre de postes proposés a baissé de :

- -36% pour la catégorie B,
- -13% pour la catégorie A,
- -3,7% pour la catégorie C.

Le recrutement est en recul dans tous les ministères. Les ministères de la Défense, de l'Intérieur et des Affaires Etrangères sont les plus marqués par la baisse du recrutement en 2009 ; mais ce repli est observé partout à des degrés divers.

- **Niveau de diplôme des lauréats au concours par catégorie hiérarchique sur l'ensemble des concours externes en 2009** (1) – (en%) - source : rapport DGAFF 2010-2011 :



Source : enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFF, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

(1) Champ partiel : 580 concours pour lesquels les ministères ont répondu (sur 589 organisés).
Le niveau théorique requis est : A : Bac + 3 ; B : Bac ; C : BEPC ou sans diplôme.

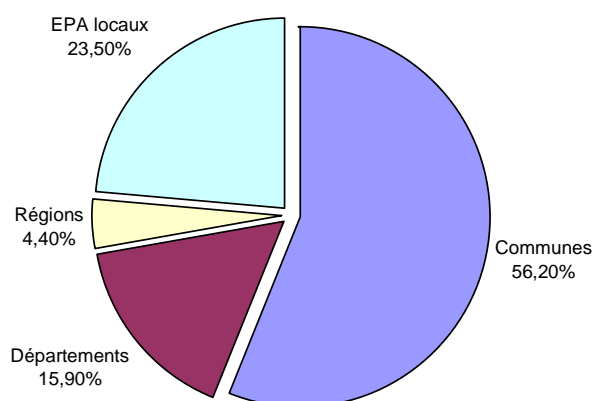


« PROTECTION SOCIALE DES FONCTIONNAIRES : des offres adaptées et globales plus solidaires que jamais »

Fonction publique territoriale : la croissance de l'emploi, toujours soutenue, connaît néanmoins un ralentissement en 2009

- Au 31/12/2009, la FPT rémunère, hors emplois aidés, **1,806 million d'agents** dont :
 - 77% au sein des collectivités territoriales (soit 1,382 million d'agents) en progression de +1,4% en un an,
 - 23% au sein des EPA locaux (soit 423.640 agents) en progression de +4,0% en un an.

Répartition des effectifs territoriaux fin 2009



➤ Globalement :

Depuis 1998, les effectifs ont progressé de 44,8%, soit +3,4% en moyenne par an, dans un contexte de développement de certaines missions dévolues aux collectivités territoriales. Entre 2008 et 2009, la hausse se poursuit, mais à un rythme ralenti par rapport à l'année précédente : +2,0%, après +3,9% l'année précédente.

La deuxième vague de décentralisation est un des phénomènes qui explique la hausse des effectifs dans la FPT.

Les transferts de personnels de la FPE vers la FPT ont continués en 2009 mais dans une moindre mesure (12.000 agents).

Quelques transferts de la FPE vers la FPT (3.200 ETP selon la LFI 2010) sont encore à prévoir en 2010. Au total l'opération globale de transfert sous gestion de la FPT devrait porter sur 90.000 agents TOS et 30.000 agents du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et l'Aménagement du territoire.

- **Dans les collectivités locales stricto sensu (régions, départements, communes)**, les effectifs hors emplois aidés ont augmenté en moyenne sur la période 1998 – 2009 de 2,6% par an.

Durant ces onze années :

- la part des effectifs des communes a baissé de 13,6 points ; les communes restent néanmoins les premiers employeurs avec 56,2% du total des agents en 2009.
- la part des effectifs des départements a augmenté de 3,1 points.
- la part des effectifs des régions a augmenté de 3,6 points. Cependant tout en ayant multiplié leur effectifs par 8,3, les régions ne représentent que 4,4% de l'emploi total.

Fonction publique hospitalière : les effectifs continuent d'augmenter mais plus modérément

- Au 31/12/2009, la FPH rémunère, hors emplois aidés, **1,100 million d'agents** dont :
 - 90,6% travaillent dans les hôpitaux,
 - 6,4% dans les établissements pour personnes âgées,
 - 3,0% dans les établissements sociaux et médico-sociaux.



« PROTECTION SOCIALE DES FONCTIONNAIRES : des offres adaptées et globales plus solidaires que jamais »

Sur la période 1998 – 2009, les effectifs de la FPH ont augmenté de 1,8% en moyenne annuelle.

En 2009, les effectifs augmentent globalement de 1,4% (contre 1,1% en 2008) :

- +1,2% dans les hôpitaux (+3,3% pour le personnel médical, +0,9% pour le personnel non médical),
- +3,8% dans les établissements pour personnes âgées,
- +1,9% dans les autres établissements médico-sociaux.

Les grandes caractéristiques de l'emploi public 2009

- **La part des non-titulaires est passée de 14,6% à 16,8%** (891.263 personnes) **dans l'ensemble de la fonction publique entre 1998 et 2009**, soit une augmentation moyenne annuelle de 2,6%, en stabilisation sur la fin de la période : +1,6% en 2009 (+13.672 personnes non-titulaires en 2009).

Entre 2008 et 2009, on note toutefois une évolution inégale entre les trois fonctions publiques :

- +4 % dans la FPE (+ 13.832 personnes), soit une évolution stable par rapport à celle de 2007-2008,
- -0,6% dans la FPT (- 2.303 personnes), en forte baisse (+ 2,9% entre 2007 et 2008),
- +1,2% dans la FPH (+ 2.143 personnes), en forte baisse également (+ 5,9% entre 2007 et 2008).

- **La localisation de l'emploi public reste très inégale** sur le territoire national :

- 81 agents pour 1000 hab. en Ile de France contre 65 en province, avec la répartition suivante :

	Ile de France	Province
FPE	24,0%	76,0%
FPT	20,4%	79,6%
FPH	16,7%	83,3%

- A noter **des disparités entre les régions.**

- **45,4 %** (soit un taux stable par rapport à celui de 2008 de 45%) **des agents publics appartiennent à la catégorie C** avec toutefois de fortes disparités selon la Fonction publique :

- la **catégorie A est prépondérante dans la FPE** en raison du poids des enseignants (49,6%, voire 56% hors militaires) ; 8,4 % dans la territoriale et 15,3 % (en incluant les médecins) dans l'hospitalière ;
- la **catégorie B** est plus importante dans la FPH du fait de poids du corps infirmier (30,6%) ;
- presque 4 agents sur 5 appartiennent à la **catégorie C** dans la FPT (76,1%) ;

- Largement représentées dans les métiers du tertiaire, **les femmes sont majoritaires dans le public : 60,1% des agents** sont des femmes :

- 52% dans la FPE,
- 60,4% dans la FPT,
- 77% dans la FPH.

La part des femmes occupant un **emploi de direction** est inégale selon la Fonction publique :

- 21,4% dans la FPE,
- 18% dans la FPT,
- 40,2% dans la FPH.

- **Evolution des rémunérations moyennes mensuelles entre 2008 et 2009 en euros constants :**

- **FPE** : salaire net moyen de 2.377 €, soit + 2,1% ;
- **FPT** : salaire net moyen de 1.830 €, soit + 4,93% ;
- **FPH** : salaire net moyen de 2.156 €, soit – 0,09% ;
- Comparativement, **dans le privé en 2008** : salaire net moyen de 2.069 €, soit + 3,55% entre 2007 et 2008, en euros constants.



La retraite des agents des 3 FP en 2010

➤ **Après avoir reculé dans les trois versants de la fonction publique en 2009, les départs à la retraite de titulaires sont repartis à la hausse en 2010 :**

- **56.157 nouvelles pensions** de droit direct attribuées par le régime des pensions civiles et militaires de retraite de l'État (hors fonctionnaires de la Poste et France Télécom),
- **28.799** pour des titulaires de la **FPT**,
- **25.128** pour des titulaires de la **FPH** (hors médecins hospitaliers).

Par ailleurs, 13.077 nouvelles pensions ont également été attribuées à des militaires et 1.511 à des ouvriers d'État.

En série longue, de 2000 à 2010, l'évolution du nombre annuel d'agents titulaires dont la pension est entrée en paiement est plus importante dans la FPT et la FPH :

- +19% pour les titulaires civils de la FPE (hors la Poste et France Télécom), soit +1,8% par an ;
- +41,7% pour les titulaires de la FPT, soit +3,5% par an ;
- + 38,3% pour les titulaires de la FPH. soit +3,3% par an.

Concernant les **non-titulaires** de la fonction publique, les départs à la retraite sont plus difficiles à appréhender : parmi les 145.667 pensionnés de l'Ircantec (régime salarié) ayant liquidé en 2010, plus de 30% ont cotisé dans le champ fonction publique plus de 5 ans, 16,5% plus de 10 ans et 6,5% plus de 20 ans.

➤ **Les départs avant l'âge de 60 ans, quoiqu'en diminution, restent non négligeables**, qu'il s'agisse de départs d'agents de catégorie active ou au titre des différents dispositifs de départ anticipé. Hors départs pour invalidité, ces départs représentent :

- 29 % des départs de titulaires dans la FPE,
- 22 % dans la FPT,
- 65 % dans la FPH.

Âges moyens de départ à la retraite (pensions entrées en paiement en 2009 et en 2010, y compris invalidité et anticipé) – (en années)

source : rapport DGAFP 2010-2011

Âge moyen	Fonction publique de l'État			Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière
	Titulaires civils hors La Poste et France Télécom	Militaires	Ouvriers d'État	Titulaires (1)	Titulaires (1)
2009	59,4	44,5	58,7	59,3	58,8
2010	59,8	45,0	58,7	59,4	58,5

Source : DGFIP - Service des retraites de l'État (chiffres 2010 provisoires) ; CNRACL. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

(1) d'une durée de travail hebdomadaire d'au minimum 28 heures.

Suite aux réformes des retraites menées depuis 2003, des modifications de comportement sont perceptibles, en particulier sur les départs des catégories actives dans la FPE et la FPH et sur les départs pour motifs familiaux, tant dans la FPT que dans la FPH. Les départs anticipés au titre des carrières longues restent le type de départ le moins représenté.

➤ **Les montants moyens des pensions mensuelles brutes** de droit direct versées en 2010 sont les suivantes :

- agents civils de la FPE : 1.955 € pour le stock de pensionnés, 2.035 € pour les pensions entrées en paiement en 2010 ;
- agents militaires de la FPE : 1.674 € pour le stock de pensionnés, 1.555 € pour les pensions entrées en paiement en 2010 ;
- agents de la FPT : 1.217 € pour le stock de pensionnés, 1.250 € pour les pensions entrées en paiement en 2010 ;
- agents de la FPH : 1.303 € pour le stock de pensionnés, 1.404 € pour les pensions entrées en paiement en 2010.